

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES SUR LE DOCTORAT



COMMENT CANDIDATER

Pour solliciter votre admission auprès de l'école doctorale de l'UCA, vous devez :

- Être titulaire d'un diplôme de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master.
- Avoir préalablement défini un sujet de thèse avec l'accord d'un directeur de thèse rattaché à l'un des laboratoires de recherche de l'UCA.
- Avoir obtenu un financement.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'école doctorale concernée.

COTUTELLE INTERNATIONALE DE THÈSE

Une cotutelle est basée sur une collaboration entre deux laboratoires.

- Le doctorant effectue son travail de thèse sous la responsabilité de deux directeurs de thèse, l'un de l'UCA et l'autre d'une université étrangère.
- Ce travail se répartit par périodes alternées dans chacun des deux établissements.
- L'étudiant est inscrit dans les deux établissements.
- La thèse donne lieu à une soutenance unique et à la délivrance d'un diplôme de chaque établissement.

Quelles démarches ?

Un établissement d'enseignement supérieur français habilité à délivrer le doctorat peut conclure avec un établissement d'enseignement supérieur étranger, ayant les mêmes prérogatives, une convention visant à organiser une cotutelle internationale de thèse qui doit être signée dans les 18 mois après le début de la thèse. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'école doctorale.



FINANCEMENT DE LA THÈSE

Les écoles doctorales, les laboratoires et les organismes de recherche publient régulièrement sur leur site Internet des offres de sujets de thèse financés. Il en existe plusieurs types :

- Le **financement sur contrat doctoral** : votre école doctorale finance votre doctorat pendant trois ans. Il s'agit d'un contrat de travail dédié aux doctorants, sans condition d'âge ou de nationalité. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'école doctorale concernée.
- Le **financement sur projets de recherche et contrats de recherche** (Agence Nationale de la Recherche, Région Auvergne Rhône-Alpes, Commission Européenne). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'école doctorale concernée.
- Le **financement sur Convention Industrielle de formation par la recherche** (CIFRE) sont des solutions afin de financer vos recherches. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'école doctorale concernée.
- **MAEE** (Ministère de l'Europe et des affaires étrangères) proposent des bourses afin de soutenir les doctorants désireux de venir en France. Pour plus de renseignement, veuillez consulter le site Campus France (www.campusfrance.org/fr/bourses-etudiants-etrangers).
- **Certains pays ont mis en place des programmes de financement de doctorat.** Pour trouver celui qui vous correspond, consultez la liste des programmes de financement auprès de votre gouvernement.



NOUS CONTACTER

Campus des Cézeaux
8 avenue Blaise Pascal
TSA 60026
63178 AUBIERE CEDEX, France

.....

Ecole doctorale des Lettres, Sciences Humaines et Sociales (ED LSHS)

 +33 (0)4 73 40 52 61  edlshs.driv@uca.fr  lshs.ed.uca.fr

.....

École Doctorale Sciences Economiques, Juridiques et de Gestion (ED SEJPG)

 +33 (0)4 73 17 74 09  edsejpg.driv@uca.fr  sejpg.ed.uca.fr

.....

Ecole doctorale des Sciences Fondamentales (ED SF)

 +33 (0)4 73 40 53 76  edsf.driv@uca.fr  sf.ed.uca.fr

.....

Ecole doctorale des Sciences Pour l'Ingénieur (ED SPI)

 +33 (0)4 73 40 76 09  edspi.driv@uca.fr  spi.ed.uca.fr

.....

Ecole doctorale des Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement (ED SVSAE)

 +33 (0)4 73 17 79 37  edsvsae.driv@uca.fr  svsae.ed.uca.fr

.....

Collège des Ecoles Doctorales (CED)

 +33 (0)4 73 40 70 10  ced.driv@uca.fr  ed.uca.fr